

# ASSOCIATION CANTONALE GENEVOISE Des TIREURS VÉTÉRANS

---

## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT GENEVOIS INDIVIDUELS VÉTÉRANS

### **50 MÈTRES A**

#### **Catégorie d'âge :**

Dames et hommes tirent dans la même catégorie d'âge.

Vétérans ( V )	60 – 69 ans
Séniors Vétérans ( SV ) – Vétérans d'Honneurs – ( VH )	70 ans et plus

Si une catégorie n'arrive pas à un minimum d'inscription de six tireurs, ces derniers tirent dans la catégorie précédente.

La catégorie doit figurer sur la feuille de stand.

#### **Armes et positions :**

PL	A une main, bras franc.
----	-------------------------

#### **Programme de tir :**

Essais	Libres
Concours	Cible PP 50 cm à 10 points 40 coups en 4 séries de 10 cps en 75 minutes

#### **Classement :**

Le classement se fait par l'addition des 40 coups.

En cas d'égalité de points, appui par :

1. La meilleure 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> série
2. L'âge le plus élevé.

**Finale :**

Les cinq premiers classés du programme participent à la finale.

**Programme :**

10 minutes de préparation.  
10 coups, 75 secondes par coup, tir commandé  
Marquage au dixième

**Classement :**

Le classement se fait par l'addition de toutes les passes du programme et de la finale.

En cas d'égalité de points, appui par :

1. Le meilleur résultat de la finale
2. L'âge le plus élevé

**Proclamation des résultats :**

La proclamation des résultats se fait au terme du programme de tir de la finale.

Le premier classé sera déclaré Champion Genevois des Vétérans.

Le deuxième classé sera déclaré Vice-Champion Genevois des Vétérans

Le troisième classé sera médaillé.

Le quatrième et le cinquième classés reçoivent une carte-prime à CHF. 10.-

Les distinctions et cartes-primés seront remises lors de l'Assemblée Générale.

**Dispositions particulières :**

Les réclamations et recours concernant le tir se fait sur place et seront traités oralement par les commissaires compétents.

La Commission Technique de l'ACGTV statue définitivement.

Les participants acceptent les programmes et les règlements qui leur sont proposés.

Le Président :

Le Directeur de tir :